

**Oui au vrai projet de refondation de la REP PMCB
proposé par le Ministre Lefevre !
Non au faux projet de refondation de la REP PMCB
proposé par 3 députés partisans.**

Hier soir, 3 députés ont présenté lors d'une conférence de presse à huit clos un projet de loi « de refondation » de la REP PMCB visant à saborder le vrai projet de refondation porté par le Ministre Lefevre. Ces attaques répétées ne sont plus acceptables.

La FNB ne peut soutenir une telle démarche et dénonce l'utilisation par leurs auteurs du matériau bois comme cheval de Troie de cette initiative.

Le bois est recyclé à 90 % et non à 70% comme le laissent entendre les 3 députés (cf étude GDBAT, gestion des déchets de produits de construction bois en fin de vie. Page 11. FCBA 2022).

Quand le diagnostic est erroné ou manipulé, les solutions proposées ne peuvent qu'être biaisées.

Le vrai problème pour la filière bois dans la REP PMCB c'est son coût et la fraude : entre 30 et 50% des volumes ne payent aucune éco contribution depuis mai 2023, en premier lieu le bois d'import, sans que l'état et les éco organismes n'y trouvent de parade.

Soutenir ce projet de loi dissident, c'est soutenir des éco contributions qui dépasseraient 15 % du prix du bois.

Les territoires ruraux ont besoin d'industries pour vivre et aucune industrie ne peut survivre avec une telle para fiscalité.

Ne changeons pas de cap et priorisons l'intérêt général, la souveraineté nationale.

Après de longs mois de négociation avec toutes les parties prenantes un large consensus s'est dégagé pour refonder la REP PMCB sur de nouvelles bases, moins couteuses pour tous et plus efficaces écologiquement.

N'oublions pas non plus le consommateur qui dans cette période difficile n'a pas un pouvoir d'achat lui permettant de digérer de telles taxes.

La refondation ne peut réussir qu'avec les entreprises et non contre elles.

Le vrai enjeu du moment c'est la hausse inconsidérée et violente des barèmes des écocontributions de tous les produits, le 1^{er} juillet, qu'aucun acteur n'est en capacité de digérer.

[Voir le projet de loi ici](#)

A propos de la FNB

La FNB est l'une des principales organisations professionnelles françaises des entreprises de la filière forêt-bois. Au-delà d'un maillage territorial, la FNB fédère 80 organisations nationales, régionales ou métiers dédiés au bois français et à son utilisation. Elle représente ainsi 1750 entreprises pour 10 milliards d'euros de chiffres d'affaires. La raison d'être de la FNB réside dans son rôle de représentant institutionnel auprès des instances politiques, administratives, professionnelles, économiques et sociales, et y compris à l'échelon européen. Plus d'informations : www.fnbois.com

Contact : infos@fnbois.com